



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Séance du 8 octobre 2020 (18h30)

Espace Montgolfier - Davézieux

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	44 + 1
Votants	:	55
Convocation et affichage	:	02/10/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur Damien BAYLE

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Romain EVRARD, Cécilia FARRE, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Agnès PEYRACHE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Carlos ALEGRE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Assia BAÏBEN-MEZGUELID (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Catherine MICHALON), Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), Clément CHAPEL (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Christelle ETIENNE (pouvoir à Damien BAYLE), Richard MOLINA (pouvoir à Simon PLENET), Pascal PAILHA (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), Michel SEVENIER (pouvoir à Antoinette SCHERER).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Dominique MAZINGARBE.

CC-2020-336 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - EAU POTABLE - MISE EN CONFORMITE DU CAPTAGE DU TERNAY - CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION

Rapporteur : Monsieur Denis HONORE

La retenue du Ternay est la ressource principale en eau des communes d'Annonay et de Villevocance.

En application du code de la santé publique et du code de l'environnement un dossier de demande d'autorisation d'utilisation de l'eau de ce partage doit être établi et transmis à la délégation départementale de l'Ardèche de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Le rapport géologique réalisé pour le captage du Ternay établi en 2015 par M. NAUD hydrogéologue agréé, précise l'ensemble des servitudes, prescriptions et contraintes diverses des périmètres de protection correspondantes et nécessaires dans le cadre de ce dossier.

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

S'ENGAGE à réaliser le dossier de demande d'autorisation d'utilisation de l'eau du captage du Ternay,

CHARGE Monsieur le Président, ou son représentant, à établir tous documents nécessaires à la réalisation de ce dossier,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces se rapportant à cette procédure,

Fait à Davézieux le : 15/10/20
Affiché le : 15/10/20
Transmis en sous-préfecture le : **15 OCT. 2020**
Identifiant télétransmission :

Pour extrait certifié conforme au
registry des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET



REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

15 OCT. 2020